

# COMMUNIQUÉ

**Pour publication immédiate**

## **SAINT-ANACLET-DE-LESSARD**

### **BUDGET 2017 – LÉGÈRE DIMINUTION DE TAXES POUR LA PLUPART DES CITOYENS**

La plupart des citoyens de Saint-Anaclet-de-Lessard connaîtront une légère diminution de taxes en 2017. Le 12 décembre courant, le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard a adopté pour l'année 2017 un budget équilibré de 3 428 812 \$. Le taux de la taxe foncière sera maintenu au même niveau que celui de 2016 et la taxe d'aqueduc et d'égout sera diminuée de 15 \$ par logement pour le secteur résidentiel. Par contre, la taxe pour la vidange des installations septiques sera majorée de 10 \$. Pour maintenir la taxe foncière au même niveau que cette année, le Conseil municipal affectera le surplus libre de 50 000 \$.

Le plan triennal d'immobilisations a aussi été adopté et prévoit des investissements de 2,09 M \$ dont les principaux projets consistent à prolonger le réseau d'aqueduc sur la rue Principale Ouest et la construction d'un garage municipal.

-30-

Source: Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard, 418 723-2816

Le 13 décembre 2016